

ABONNEMENT.

Saumur : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 9. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; A. EWIG, Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFFITTE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

21 Juin 1878.

LA REVUE D'HIER.

La grande revue d'hier à Paris a été favorisée par un temps splendide; aussi une foule immense s'était-elle transportée à Longchamps pour assister à cette solennité militaire. A deux heures, tous les régiments étaient à leur poste faisant face aux tribunes et rangés dans l'ordre suivant: En 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> lignes, l'infanterie; en 4<sup>e</sup> ligne, l'artillerie, sous les ordres du général Lafaille, derrière laquelle se tenait la cavalerie, composée d'un escadron de l'Ecole de Saint-Cyr, de la gendarmerie de la Seine, d'une légion de gendarmerie mobile, d'une légion de la garde républicaine, des régiments de chasseurs, de dragons, de cuirassiers et de hussards. Six régiments appartenant à ces trois dernières armes se trouvaient en outre placés sur le flanc gauche de la 3<sup>e</sup> ligne d'infanterie et de l'artillerie.

Le chiffre exact des troupes qui ont pris part à cette fête s'est élevé à 61,540 hommes.

A 2 heures 1/2, lorsque le Maréchal est arrivé au rendez-vous militaire de Bagatelle, il a trouvé une véritable armée d'officiers étrangers qui l'attendaient. Le Maréchal avait eu du reste la gracieuseté d'envoyer à tous les officiers étrangers, commandant les détachements à l'Exposition universelle, un cheval. Les militaires hongrois et américains attiraient surtout les regards par la richesse et la beauté de leurs uniformes. Il n'y avait pas jusqu'au Brésil et à la Chine qui ne fussent représentés; quant à la Perse, le Shah y avait envoyé toute sa maison militaire qui se distinguait par la richesse écrasante de ses dorures et de ses panaches. Aussi lorsque le Maréchal est venu se placer devant les tribunes pour présider au défilé de toutes les troupes, un immense hurrah s'est élevé sur tout le champ de courses.

La troupe a observé la consigne: elle a défilé silencieusement; mais, dans les tribunes et dans le public, on entend des vivats, des cris de: « Vive la République! » auxquels beaucoup d'étrangers répondent sympathiquement par les cris de: « Vive la France! » Il y a aussi beaucoup d'acclamations de: « Vive le Maréchal! »

Longchamps, 5 h. 40.

Le défilé des troupes vient de finir. La foule se répand sur la pelouse et entoure le Maréchal et son escorte en criant: « Vive la France! Vive le Maréchal! » Pas d'autre incident à signaler, sinon la chute de trois cavaliers dont deux sérieusement contusionnés.

Chronique générale.

Au prochain conseil des ministres qui se tiendra demain samedi à la place Vendôme, on nous affirme qu'une grave question va y être agitée. Il s'agit de savoir si, à l'occasion de la fête nationale, suivant en cela les errements des fêtes royales et impériales, les ministres ne devront pas soumettre au chef de l'Etat une liste de grâces à accorder à d'anciens condamnés de la Commune, liste qui, par le nombre, aurait les proportions d'une véritable amnistie partielle. Aussi la commission des grâces a-t-elle été priée d'étudier le plus grand nombre de dossiers possible, et, d'un autre côté, les bureaux du ministère de la justice ont été chargés de préparer un travail tendant à faire amnistier un grand nombre de condamnés politiques et de droit commun.

L'entrevue que les délégués des groupes de gauche devaient avoir avec M. le président du conseil, garde des sceaux, au sujet des rapports de la gendarmerie avec les autorités civiles, a eu lieu au commencement de la semaine à Versailles. La délégation, qui se compose de MM. Leblond, Henri

Brisson, Floquet, Louis Blanc, Madier de Montjau, Lockroy, Robert de Massy et Franck Chauveau, a été reçue à 2 h. 1/4 par M. Dufaure, qui avait auprès de lui M. le ministre de l'intérieur. Le Siècle raconte ainsi ce qui s'est passé:

« L'entrevue a duré jusqu'à 3 heures. La délégation a tout d'abord exposé comment la question des rapports de la gendarmerie avec les autorités civiles s'était imposée aux préoccupations de la majorité de la Chambre, à la suite du discours prononcé par le ministre de la guerre, dans un récent débat provoqué par M. Levavasseur. Les déclarations formulées à cette occasion par M. le général Borel n'ont pas produit sur la Chambre une heureuse impression; mais, dans la pensée des membres de cette Chambre, il est à craindre qu'elles aient en dehors du Parlement des conséquences plus graves qui appellent d'une manière toute particulière la sollicitude du gouvernement.

« D'un autre côté, les déclarations du général Borel, exagérées peut-être ou seulement mal interprétées, peuvent dans une certaine mesure égarer l'esprit de la gendarmerie et nuire par conséquent à la bonne harmonie des rapports dont il s'agit. En se plaçant à ces divers points de vue, les délégués qui ont successivement pris la parole ont fait valoir la nécessité, pour couper court à toute fausse interprétation, à toute équivoque fâcheuse, de déterminer d'une part, avec précision, le rôle de la gendarmerie et de rappeler de l'autre les principes qui doivent régir les rapports de ce corps avec les autorités civiles. Il a été alors indiqué que cela pouvait être fait par les moyens d'une circulaire à publier au Journal officiel.

« Dans sa réponse, M. Dufaure s'est d'abord attaché à montrer qu'il ne fallait pas s'exagérer la portée des paroles prononcées par M. le ministre de la guerre. M. le général Borel n'a pas l'expérience de la tribune, il a pu, au cours de l'improvisation, se laisser entraîner; en tous cas, ses paroles ont dépassé sa pensée. Quoi qu'il en soit, M. le président du conseil n'a pas contesté la nécessité qui lui était signalée. Déjà elle s'était

présentée à son esprit, et il s'était préoccupé des moyens d'y satisfaire. Il accepte volontiers l'idée mise en avant d'adresser, sous sa signature et en sa qualité de président du conseil, une circulaire invitant les chefs de légion à veiller à ce qu'officiers et gendarmes entretiennent avec les autorités civiles des relations constamment basées sur la confiance et l'estime réciproques. De son côté, a ajouté M. le garde des sceaux, M. le ministre de l'intérieur voudra sans doute adresser aux fonctionnaires relevant de son autorité une circulaire analogue.

« Avant que la délégation ne prit congé du ministre, M. Floquet a soulevé une dernière question: L'ordonnance de 1820 sur la gendarmerie établissait des règles qui, pour la plupart, pourraient encore paraître sages. Mais depuis, par des décrets, par des instructions ministérielles, ces règles ont subi des atteintes nombreuses; des errements fâcheux se sont ainsi produits qui subsistent encore. Ne convient-il pas de les faire disparaître en édictant de nouveaux décrets, ou en lançant de nouvelles instructions ministérielles, soit même en faisant intervenir le pouvoir législatif et en révisant l'ordonnance de 1820 par un règlement nouveau sur les attributions et le mode d'action de la gendarmerie? »

Il paraît que le ministre de la guerre, à la suite de l'entrevue des délégués des gauches et de M. Dufaure, a voulu absolument se retirer du cabinet. On racontait l'autre soir, dans un salon officiel, la visite que le général Borel fit au Maréchal pour lui offrir sa démission et l'insistance que le Maréchal mit à la refuser.

Le ministre de la guerre était tellement résolu à se retirer qu'il avait préparé à l'avance sa démission écrite qu'il remit entre les mains du Président de la République, sans vouloir la reprendre.

Enfin, la résolution du général Borel ne fut ajournée que très-difficilement par le Maréchal, après une conversation assez longue et, dit-on, assez vive.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE CALENDRIER DE LA MANSARDE.

JUIN.

(Suite.)

Ah! pourquoi ce sacrifice, qui fut pour moi si difficile et si doux, m'a-t-il laissé un souvenir qui me fait sourire aujourd'hui?

Est-il bien sûr que le prix que l'on donne soit dans le don lui-même plutôt que dans l'intention?

Si le verre d'eau de l'Evangile doit être compté au pauvre, pourquoi la fleur ne serait-elle point comptée à l'enfant?

Ne dédaignons point les humbles générosités du premier âge; ce sont elles qui accoutument l'âme à l'abnégation et à la sympathie.

Cette rose moussueuse, je l'ai gardée longtemps comme un saint talisman; j'aurais dû la garder toujours comme le souvenir de la première victoire remportée sur moi-même.

Depuis bien des années, je n'ai point vu les solennités de la Fête-Dieu; mais y retrouverais-je mes heureuses sensations d'autrefois?

Oh! je me rappelle encore, quand la procession avait passé, ces promenades à travers les carrefours jonchés de fleurs et ombragés de rameaux verts!

Enivré par les derniers parfums d'encens qui se mêlaient aux senteurs des seringats, des jasmins et des roses, je marchais sans toucher la terre; je souriais à tout; le monde entier était à mes yeux le paradis, et il me semblait que Dieu flottait dans l'air!

Du reste, cette sensation n'était point l'exaltation d'un moment; plus intense à certains jours, elle persistait néanmoins dans l'ordinaire de la vie.

Bien des années se sont écoulées ainsi dans un épanouissement de cœur et dans une confiance qui empêchait la douleur, sinon de venir, du moins de rester.

Certain de ne pas être seul, je reprenais bientôt courage, comme l'enfant qui se rassure parce qu'il entend à côté la voix de sa mère.

Pourquoi ai-je perdu cette assurance des premières années?

Ne sentirais-je plus aussi profondément que Dieu est là?

Étrange enchaînement de nos idées! Une date vient de me rappeler mon enfance, et voilà que tous les souvenirs fleurissent autour de moi!

D'où vient donc la plénitude de bonheur de ces commencements de la vie?

A bien regarder, rien n'est sensiblement changé dans ma condition; je possède comme alors la santé et le pain de chaque jour; j'ai seulement de plus la responsabilité!

Enfant, je recevais les jours tels qu'ils m'étaient donnés, un autre avait les soucis de prévoir. En paix avec moi-même, pourvu que j'eusse accompli les devoirs présents, j'abandonnais l'avenir à la prudence de mon père!

Embarqué dans une destinée dont je n'avais point la direction, je me laissais emporter sur ce vaisseau comme un simple passager.

Là était tout le secret de ma joyeuse sécurité!

Depuis, la sagesse humaine me l'a enlevée. Chargé seul de mon sort, j'ai voulu en devenir le maître au moyen d'une lointaine prévoyance; j'ai tourmenté le présent par mes préoccupations d'avenir; j'ai mis mon jugement à la place de la Providence, et l'heureux enfant s'est transformé en homme soucieux!

Triste progrès et peut-être grande leçon!

Qui sait si plus d'abandon envers celui qui régit le monde ne m'eût point épargné toutes ces angoisses?

Peut-être le bonheur n'est-il possible qu'à la condition de vivre comme l'enfant livré aux devoirs de chaque journée, et confiant, pour le reste, à la bonté de notre Père divin.

Ceci me rappelle l'oncle Maurice! peu de gens

l'ont connu, car c'était un homme pauvre, obscur et silencieux; mais quand j'ai besoin de me raffermir dans le bien, je retourne vers lui ma pensée; je le revois avec sa douce expression demi-souriante, demi-attendrie; j'entends sa voix toujours égale et caressante comme un souffle d'été! Son souvenir garde ma vie et l'éclaire.

Seul, peut-être, j'ai retenu son nom, et je me rappelle encore son histoire!

Eh bien! je veux l'écrire, non pour les autres, mais pour moi-même!

On dit qu'à la vue de l'Apollon, le corps se redresse et prend une plus digne attitude; au souvenir d'une belle vie, l'âme doit se sentir de même relevée et ennoblie.

Un rayon du soleil levant éclaire la petite table sur laquelle j'écris; la brise m'apporte l'odeur des résédas et les hirondelles tournoient avec des cris joyeux au-dessus de ma fenêtre!... L'image de l'oncle Maurice sera ici à sa place parmi les chants, la lumière et les parfums.

Sept heures. — Il en est des destinées comme des aurores; les unes se lèvent rayonnantes de mille lueurs, les autres noyées dans de sombres nuages. Celle de l'oncle Maurice fut de ces dernières.

Il vint au monde si chétif qu'on le crut condamné à mourir; mais, malgré ces prévisions

UNE TRISTE SITUATION.

A la suite de la discussion orageuse qui a eu lieu mardi soir au conseil municipal de Paris, où M. Gigot a été pris à parti comme anti-républicain par les radicaux de l'Assemblée, M. Gigot s'est rendu mercredi matin à l'Élysée, puis chez le président du conseil, M. Dufaure, pour offrir sa démission, sa situation devenant intolérable par suite de l'état de suspicion dans lequel le tient le conseil municipal de Paris et des tracasseries de toutes sortes dont il est l'objet. M. Dufaure a fortement engagé M. Albert Gigot à rester à son poste et à y continuer l'œuvre utile et profitable qu'il a commencée, sans se laisser détourner par ceux qui ne cherchent qu'à le remplacer.

M. Vinay, député invalidé du Puy, a adressé à ses électeurs la lettre suivante :

Mes chers compatriotes,  
Les républicains de la Chambre viennent de m'invalider. Il n'ont pas même voulu attendre que le relèvement de mes forces me permit de monter à la tribune pour repousser énergiquement, en votre nom et au mien, les accusations mensongères dont nous avons été l'objet.

Elu par vous dans la plénitude de votre liberté, avec une majorité écrasante de près de 5,000 voix, et sans qu'il y ait eu dans toute notre circonscription un seul fonctionnaire révoqué, un seul conseil municipal dissous, je puis sortir fièrement de cette Assemblée qui vous frappe 10,000 en m'invalidant.

Je ne suis donc plus votre député.  
Pourquoi faut-il que ma santé compromise me défende absolument de marcher avec vous à une revanche ! Mais si je ne puis la prendre en vous demandant de nouveau vos suffrages, vous la prendrez sans moi.

Les hommes sont peu de chose. Ils passent ; les idées restent. Celles qui nous sont communes, mes chers compatriotes, verront bientôt, j'en suis convaincu, des jours meilleurs. Et pour les défendre, le parti conservateur trouvera, je le sais, un homme digne de vous, digne de notre Velay, digne de notre cause que je crois de plus en plus liée à la prospérité, à la sécurité et à la grandeur de la France.

Agréez, mes chers compatriotes, l'assurance de ma profonde gratitude et de mon inaltérable dévouement.

HENRI VINAY.

UN ÉTEIGNOIR POUR LE SOLEIL.

On lit dans la Gazette de France :

Le mot du discours prononcé par M. Victor Hugo au congrès littéraire est celui-ci : « Réveillez un éteignoir assez grand pour le soleil ! »

C'est pour le coup que M. de Voltaire — récemment fêté par M. Victor Hugo — se fût écrit : « Madame Denis, apportez les mouchettes ! »

M. de Voltaire, qui avait le goût fin, mais

un peu étroit, n'eût pas compris les élans vraiment poétiques de M. Victor Hugo et eût criblé de flèches acérées les énormes bévues de ce poète très-inégal.

Du haut des Champs-Élysées, sa demeure dernière, il doit maudire les Welches qui le bénissent en style gothique, biblique, chaotique et anticlassique.

Heureusement pour M. Victor Hugo, M. de Voltaire n'assistait pas au congrès littéraire. Il eût pouffé de rire ou serait sorti indigné en faisant claquer les portes.

Quant à M. Victor Hugo, il peut être persuadé que son képi du siège ou sa tiare de pontife humanitaire ne seront pas des « éteignoirs » assez grands pour le soleil de la vérité.

La vérité est que le progrès, comme l'entend M. Victor Hugo, n'a jusqu'à présent produit que des ruines.

La vérité est que le jour où l'amnistie, demandée par M. Victor Hugo, sera volée, M. Victor Hugo bouclera ses malles et se préparera à partir pour la Belgique.

La vérité est que M. Victor Hugo est un phraseur enragé qui a brisé sa lyre pour en faire une marotte.

La vérité est que M. Victor Hugo, avec tout son génie, mériterait plus que tout autre l'épithète adressée par Proudhon aux républicains :

BLAGUEUR !

Avant-hier, à une heure, ont eu lieu, à l'église Notre-Dame de Passy, les obsèques de M. Thouvenel, élève de l'École de Saint-Cyr. Deux cents personnes environ assistaient à la cérémonie. Les généraux Fleury et Henrion, MM. Emile Ollivier et Cuvillier-Fleury, membres de l'Académie, et une nombreuse députation d'élèves de l'École étaient présents. Après le service, le corps a été descendu dans un caveau, l'inhumation devant avoir lieu à Metz !

Les approvisionnements de fruits et de légumes à Paris sont tellement considérables que les locaux pour les contenir deviennent insuffisants. Ainsi, dimanche, près de 300 voitures de fraises sont arrivées, et chaque jour il ne parvient pas moins de 9,000 sacs de pois.

PROMESSES ET RÉALITÉS.

PROMESSES DU MESSAGE :

« La fin de cette crise sera le point de départ d'une nouvelle ère de prospérité. » (Très-bien ! très-bien ! à gauche. — Exclamations à droite.)

Une voix à gauche : Vous le verrez !  
M. DE LONGERIL. — Nous en prenons acte. (Bruit.)

« L'Exposition universelle va s'ouvrir, le commerce et l'industrie vont prendre un nouvel essor. »

PROMESSES DE M. JULES FERRY :

M. JULES FERRY. — La responsabilité de

ce fâcheux désordre retomberait tout entière sur ceux qui s'obstineraient à prolonger, malgré le cri de misère publique... (Bravos et applaudissements à gauche et au centre.)

M. JULES FERRY... « et l'arrêt complet des affaires, une crise qu'on est toujours à temps de résoudre, puisqu'il suffirait d'un moment et d'une inspiration de patriotisme pour y mettre un terme. » (Nouveaux applaudissements à gauche et au centre.)

RÉALITÉS.

On écrit de Nantes :

« La situation commerciale dans notre ville est déplorable. Le commerce de détail se meurt d'inanition. Le haut négoce est dans une situation pire encore, si c'est possible. Plus d'armements, absence totale de navires dans le port, et crainte très-fondée de sinistres financiers, menaçant même d'importants chefs d'usine.

« Voilà, en ce qui concerne les Nantais, les bienfaits de l'ère républicaine. »

On écrit de Lille :

« Les filateurs de jute, à Lille, dans une réunion qu'ils ont tenue mercredi, ont décidé de réduire le travail de deux à trois heures par jour.

« Des réductions analogues, sinon des chômage complets, se produiront bientôt dans plusieurs autres industries. »

Le Salut public, de Lyon, fait cette comparaison entre la situation commerciale actuelle et celle de l'époque correspondante de 1877 :

« Les cinq premiers mois de 1876 avaient donné un total de 25,800,000 fr. ; ceux de 1877 avaient donné 21,300,000 fr. ; ceux de 1878 n'ont donné que 17,400,000 fr. »

Le Journal de Vervins signale CINQ FAILLITES EN HUIT JOURS, et ajoute :

« Si c'est là ce que nos gouvernants appellent la « prospérité », nous demandons que cette pléthore de bien-être prenne fin. Le commerce en a assez, et il appelle de tous ses vœux un état de choses moins prospère, mais qui lui permette de vivre. »

On écrit d'Andeville (Oise) :

« Aujourd'hui, notre fabrication est tellement diminuée, qu'il nous est impossible de faire travailler plus de la moitié de notre personnel. La diminution des salaires se fait également sentir dans des proportions énormes. Les ouvriers qui gagnaient jadis de cinq à six francs par jour, en sont réduits à des salaires variant entre deux francs et deux francs cinquante. Si les circonstances ne changent pas, notre industrie s'achemine, à bref délai, vers la ruine. »

On écrit de l'Hérault :

« Tous les jours, de malheureux ouvriers sans travail et sans pain assiègent les maisons de notre ville pour implorer la charité. A leur costume et à leurs manières de se

présenter chez les gens, on s'aperçoit bien facilement que ce ne sont ni des mendians ni des vagabonds, mais de pauvres ouvriers dénués de toutes ressources, et qui, par le manque de travail, sont réduits à la dernière misère. »

Les journaux du Nord écrivent :

« Cet « essor », qui se fait toujours espérer, est encore si loin de nous, qu'il est urgent d'appeler sur son éloignement l'attention du gouvernement et des pouvoirs publics. Jamais, en effet, les nouvelles de nos centres industriels n'ont été plus fâcheuses. »

« A Caen, plus de vingt mille métiers à dentelles sont inoccupés. Les tisserands du pays de Caux sont sans ouvrage, et ceux qui travaillent parviennent à peine à gagner 4 fr. par jour. »

« A Lille, à Rouen, à Amiens, dans les Vosges, plusieurs mines sont fermées ; d'autres ont réduit leurs heures de travail. Les manufacturiers sont très-découragés. Leurs magasins regorgent de produits qu'ils ne parviennent à écouler à aucun prix, les importations de l'étranger prenant chaque jour de plus grandes proportions. »

Nous nous arrêtons, mais nous pourrions multiplier les citations de ce genre.

LE MÉMORANDUM.

Le Mémoire dont le duc de Richmond a dû reconnaître l'exactitude au Parlement anglais, est donc un document authentique ; aussi convient-il d'examiner cette pièce, la seule qui nous fournisse quelque lumière sur les résolutions des puissances les plus directement engagées dans le conflit oriental.

Cet instrument diplomatique se compose de onze articles, dont voici la substance :

Art. 1<sup>er</sup>. — L'Angleterre écarte la division longitudinale de la Bulgarie ; la Russie se réserve d'en faire valoir les avantages au Congrès, sans toutefois y insister beaucoup.

Art. 2. — La Bulgarie ne s'étendra pas au sud jusqu'à la mer Egée.

Art. 3. — Les frontières occidentales de la Bulgarie seront rectifiées de manière à exclure de cette province les populations non bulgares.

Art. 4. — La Bulgarie formera deux provinces : l'une, au nord des Balkans, jouira, sous le gouvernement d'un prince, d'une autonomie politique ; l'autre, au sud des Balkans, ne possèdera qu'une autonomie administrative, sous un gouvernement chrétien, nommé, avec le consentement de l'Europe, pour cinq à dix ans.

Art. 5. — L'armée ottomane évacuera la Bulgarie méridionale ; l'Angleterre fait ses réserves à cet égard.

Art. 6. — Le gouvernement britannique demande que les chefs supérieurs de la milice, dans la Bulgarie méridionale, soient nommés par la Porte avec l'assentiment de l'Europe.

Art. 7. — Les promesses pour l'Arménie, stipulées par le traité préliminaire de San-Stefano,

que l'on pouvait appeler des espérances, il continua à vivre souffrant et contrefait.

Son enfance, dépourvue de toutes les grâces, le fut également de toutes les joies.

Opprimé à cause de sa faiblesse, raillé pour sa laideur, le petit bossu ouvrit en vain ses bras au monde, le monde passa en le montrant au doigt.

Cependant sa mère lui restait, et ce fut à elle que l'enfant reporta les élans d'un cœur repoussé.

Heureux dans ce refuge, il atteignit l'âge où l'homme prend place dans la vie, et dut se contenter de celle que dédaignaient les autres.

Son instruction eût pu lui ouvrir toutes les carrières ; il devint buraliste d'une des petites maisons d'octroi qui gardaient l'entrée de sa ville natale.

Renfermé dans cette habitation de quelques pieds, il n'avait d'autre distraction entre ses écritures et ses calculs que la lecture et les visites de sa mère.

Aux beaux jours d'été, elle venait travailler à la porte de la cabane, sous l'ombre des vignes vierges plantées par Maurice.

Alors même qu'elle gardait le silence, sa présence était une distraction pour le bossu. Il entendait le cliquetis de ses longues aiguilles à tricoter ; il apercevait ce profil doux et triste qui rappelait tant d'épreuves courageusement supportées ; il pouvait, de loin en loin, appuyer une main

caressante sur ses épaules courbées et échanger un sourire !

Cette consolation devait bientôt lui être enlevée. La vieille mère tomba malade, et il fallut, au bout de quelques jours, renoncer à tout espoir.

Maurice, éperdu à l'idée d'une séparation qui le laissait désormais seul sur la terre, s'abandonna à une douleur sans mesure.

A genoux, près du lit de la mourante, il l'appela des noms les plus tendres, il la serrait dans ses bras comme s'il eût voulu la retenir dans la vie.

La mère s'efforçait de lui rendre ses caresses et de répondre ; mais ses mains étaient glacées, sa voix déjà éteinte.

Elle ne put qu'approcher ses lèvres du front de son fils, pousser un soupir et fermer les yeux pour jamais !

On voulut emmener Maurice, mais il résista en se penchant sur cette forme désormais immobile.

— Morte ! s'écria-t-il ; morte celle qui ne m'avait jamais quitté, celle qui m'aimait seul au monde ! morte, vous ma mère ! Ah ! que me restait-il alors ici-bas ?

Une voix étouffée répondit :

— Dieu !

Maurice se redressa épouvanté !

Était-ce un dernier soupir de la morte ou sa propre conscience qui avait répondu ?

Il ne chercha point à le savoir ; mais il avait

compris la réponse, et il l'accepta.

Ce fut alors que je commençai à le connaître ; j'allais souvent le voir à la petite maison d'octroi ; il se prêtait à mes jeux d'enfant, me racontait ses plus belles histoires, et me laissait cueillir ses fleurs.

Déshérité de toutes les grâces qui attirent, il se montrait indulgent pour ceux qui le fuyaient, reconnaissant pour ceux qui venaient à lui.

Sans s'offrir jamais, il était toujours prêt à accueillir.

Abandon, dédain, il subissait tout avec une patiente douceur, et sur cette croix de la vie où l'insultaient ses bourreaux, il répétait, comme le Christ :

— « Pardonnez-leur, mon père, car ils ne savent ce qu'ils font. »

Aucun autre employé ne montrait autant de probité, de zèle et d'intelligence ; mais ceux qui auraient pu faire valoir ses services se sentaient repoussés par sa difformité.

Privé de protecteurs, il vit toujours ses droits méconnus.

On lui préférait ceux qui avaient su plaire, et, en lui laissant l'humble emploi qui le faisait vivre, on semblait lui faire grâce.

L'oncle Maurice supporta l'injustice comme il avait supporté le dédain ; méconnu par les hommes, il levait les yeux plus haut et se confiait au jugement de Celui qu'on ne peut tromper.

Il habitait dans le faubourg une vieille maison, où logeaient des ouvriers aussi pauvres que lui, mais moins abandonnés.

Un seule de ses voisines vivait sans famille, dans une petite mansarde où pénétraient la pluie et le vent.

C'était une jeune fille pâle, silencieuse, sans beauté, et que recommandait seulement sa misère résignée.

On ne la voyait jamais adresser la parole à une autre femme ; aucun chant n'égayait sa mansarde ; enveloppée dans un morne abattement comme dans une sorte de linceul, elle travaillait sans ardeur et sans distraction.

Sa langueur avait touché Maurice ; il essaya de lui parler ; elle répondit avec douceur, mais brièvement.

Il était aisé de voir que son silence et sa solitude lui étaient plus chers que la bienveillance du petit bossu ; il se le tint pour dit et redevint muet.

Mais l'aiguille de Toinette la nourrissait à grand-peine : bientôt le travail s'arrêta !

Maurice apprit que la jeune fille manquait de tout et que les fournisseurs refusaient de lui faire crédit.

Il courut aussitôt chez ces derniers et s'engagea à leur payer secrètement tout ce qu'ils donneraient à Toinette.

(A suivre.)

ne doivent pas être faites exclusivement à la Russie, mais à l'Angleterre aussi. »

Art. 8. — Les puissances européennes auront voix consultative dans la future organisation de l'Épire, de la Thessalie et des autres provinces chrétiennes, restées sous la domination de la Porte.

Art. 9. — Le czar n'a jamais eu l'intention de convertir l'indemnité de guerre en annexions territoriales. Le gouvernement anglais conserve ses droits de créancier de la Turquie.

Art. 10. — « Quant à la vallée d'Alashkert et à la ville de Bayazid, cette vallée étant la grande route de transit pour la Perse et ayant une immense valeur aux yeux des Turcs, le czar consent à la leur restituer. » Il a obtenu en échange l'abandon à la Perse du petit territoire de Khotour.

Art. 11. — Le gouvernement anglais se bornera à protester pour le cas où la Russie insisterait définitivement sur la rétrocession de la Bessarabie.

L'Angleterre admet la cession de Batoum à la Russie et des autres conquêtes faites en Asie. Cette extension de la Russie menace gravement la tranquillité des populations turques. « Mais le gouvernement de S. M. britannique est d'avis que le devoir de sauvegarder l'empire ottoman de ce danger, qui dorénavant reposera d'une manière spéciale sur l'Angleterre, pourra s'effectuer sans que l'Europe éprouve les calamités d'une nouvelle guerre. En même temps, le gouvernement de la reine prend acte de l'assurance donnée par S. M. impériale que dans l'avenir la frontière de la Russie ne sera plus étendue du côté de la Turquie en Asie. »

Ce document porte la date du 30 mai 1878; il est signé par le comte Schouvaloff et le marquis de Salisbury.

Ainsi, le jour même où les républicains français célébraient si bruyamment le centenaire de Voltaire, pendant que le ministre Dufaure faisait monter la garde autour de la statue de Jeanne d'Arc, pour empêcher le patriotisme français de lui décerner des couronnes, les puissances rivales se mettaient d'accord et concluaient un arrangement profitable à toutes deux.

La Russie atteint une partie du but qu'elle poursuivait; la puissance du sultan, en Europe, est à peu près réduite à rien. La Roumanie, la Serbie, le Monténégro deviennent complètement indépendants; la Bosnie et l'Herzégovine échappent en fait à l'action de la Porte; on en peut dire autant de l'Épire, de la Thessalie et des autres provinces grecques. Des deux Bulgaries, l'une aura un gouvernement spécial et un prince, l'autre sera gouvernée par une commission soumise au contrôle de l'Europe.

Le sultan ne possède plus, à proprement parler, que la Thrace et les côtes de la mer Egée. Un grand pas est donc fait vers l'expulsion complète des Turcs d'Europe. La politique astucieuse de Saint-Petersbourg se réserve de susciter des troubles nouveaux qui lui permettront d'achever son œuvre sans s'exposer à une guerre actuellement pleine de redoutables dangers.

L'Angleterre qui, en soutenant les Turcs, ne songeait jamais qu'à elle-même, sauvegarde au moins momentanément la liberté des détroits et prépare l'extension de son autorité en Asie-Mineure. Il est en effet très-digne de remarquer qu'elle prend sous son protectorat spécial la Turquie d'Asie. Le czar s'engage à ne plus entreprendre de conquête de ce côté, il semble abandonner pour l'avenir à l'Angleterre les vastes territoires de l'Arménie, de l'Anatolie, les hauts plateaux d'où descendent le Tigre et l'Euphrate.

Bien des complications peuvent surgir au Congrès, capables d'annuler ce Mémoire, mais nous savons du moins quels sont les projets de l'Angleterre, quelles concessions accepte la Russie.

M. Waddington, dans sa déclaration faite à la Chambre des députés, se posait en champion des traités, et se vantait de se préoccuper surtout des intérêts de l'Europe. L'Angleterre lui donne une rude leçon; elle lui apprend que le ministre d'un grand État doit se préoccuper surtout des intérêts de son pays. Les théories humanitaires et cosmopolites ne sont bonnes qu'à amuser les bavards républicains.

Les journaux du ministère, la République et les Débats, qui ont prôné si haut l'alliance anglaise, sont aujourd'hui amèrement déçus. L'Angleterre, à laquelle ils ont fait tant d'avances, abandonne notre pauvre République.

La mésaventure de M. Waddington et de ses conseillers nous afflige et nous humilie, car elle retombe sur la France elle-même.

## Etranger.

ALLEMAGNE. — *L'état de l'empereur Guillaume.* — Il paraît que la guérison de l'empereur Guillaume ne fait pas les progrès qu'on espérait. Voici la dépêche communiquée par l'Agence Havas:

« Les médecins de l'empereur publient une note ainsi conçue:

« Les soussignés croient qu'il est de leur devoir de compléter par les déclarations suivantes les bulletins qu'ils ont publiés, concernant l'état de l'empereur et roi, afin de démentir plusieurs bruits inexacts qui sont actuellement en circulation:

» Grâce à l'aide de Dieu, la guérison des blessures et de l'état de maladie produit par l'événement profondément regrettable du 2 juin a suivi jusqu'à présent une marche plus favorable qu'on ne l'espérait. Les différentes phases de l'état de l'empereur ont été indiquées dans les bulletins qui ont été publiés jusqu'à ce jour. La joie que l'on a éprouvée en prenant connaissance de ces bulletins a fait espérer à bien des personnes que l'empereur ne tarderait pas à être complètement guéri.

» D'après l'état réel des choses, il n'est malheureusement pas probable que ce vœu, qui est certainement dans tous les cœurs, puisse se réaliser. Non-seulement Sa Majesté éprouve par moments de vives douleurs, mais il lui est de plus impossible de se servir de ses bras, ce qui lui cause beaucoup de souffrances. De plus, la guérison complète ne pourra donc être effectuée qu'au bout d'un long espace de temps, et on rencontrera peut-être beaucoup de difficultés, que l'on espère, avec l'aide de Dieu, pouvoir surmonter avec succès, mais non pas sans que l'auguste malade éprouve de grandes souffrances.

» Signé: LAUER, LANGENBECK, WILMS. »

Il ne faut pas se dissimuler que ce bulletin des médecins, après tant de télégrammes rassurants, est particulièrement grave. On remarquera cette phrase où les trois médecins déclarent que, « d'après l'état réel des choses, il n'est pas probable que le vœu d'un rétablissement complet puisse se réaliser. » Puis ils parlent de nombreuses difficultés que rencontrera la guérison.

Ce langage nous prouve qu'il y a une aggravation dans l'état de l'empereur; et cette aggravation, jointe au grand âge de l'auguste malade, doit inspirer à cette heure de vives inquiétudes. Les chirurgiens expriment encore un espoir, mais ils annoncent que la maladie sera longue et que l'empereur éprouvera de « grandes souffrances. » Il ne faut pas oublier en effet que plusieurs projectiles, ayant pénétré profondément, n'ont pas pu être extraits; et leur présence dans les blessures peut amener des complications.

L'esprit de Sa Majesté, du reste, a été cruellement frappé par ces deux attentats et par les symptômes révolutionnaires qui se manifestent dans son royaume.

Ce qui se passe depuis la dissolution du Reichstag n'est pas fait pour ramener le calme en Allemagne dans les esprits.

On aurait pu croire, au premier moment de stupeur, après l'attentat de Nobiling, que le parti conservateur allait prendre le dessus et que les autres n'engageraient pas la lutte. Mais il n'en est rien. Les libéraux-nationaux et les libéraux-progressistes paraissent décidés à combattre sur le terrain électoral, comme si les deux attentats ne changeaient rien à leurs dispositions. Ils ont organisé chacun un comité central chargé de diriger la lutte et qui a déjà publié son manifeste électoral. Ils manœuvrent assez habilement en se plaçant sur le terrain constitutionnel et en repoussant d'avance toutes lois d'exception qui livrent les citoyens à l'arbitraire administratif. Ils profitent, du reste, de la situation économique et des changements proposés pour combattre le programme conservateur, en se posant comme les champions de la politique commerciale et de la réforme des impôts. Ils auront, à ce point de vue, une grande partie de l'opinion pour eux.

La lutte sera vive, car le grand chancelier, revenant à une politique de compression, mettra en œuvre tous les moyens puissants dont il dispose.

Mais il n'aura peut-être pas le triomphe électoral qu'il rêve. On prévoit que libéraux-nationaux et libéraux-progressistes pourront perdre de trente à quarante sièges. Seulement cela ne constituera pas pour eux un échec, puisqu'ils resteront toujours, en demeurant unis, la faction dominante, surtout si les socialistes qui, eux non plus, ne se retirent pas de l'arène, viennent faire cause commune avec eux au Reichstag.

M. de Bismark, si l'opinion ne change pas, risque de trouver au futur Parlement une opposition assez considérable et difficile à vaincre.

## LE CONGRÈS.

Saint-Petersbourg, 20 juin.  
La courte durée des dernières séances du Congrès s'explique par la crainte où l'on est des complications que pourrait entraîner la discussion officielle de questions importantes avant qu'elles soient résolues dans les conversations officieuses.

La principale difficulté provient du refus de la Porte d'évacuer Varna et Choumla avant que les Russes évacuent la Roumélie. La Russie répond qu'elle ne pourra rappeler ses troupes que quand les Turcs, entr'autres engagements inaccomplis, auront effectué cette évacuation sans laquelle les Russes déclarent que l'autonomie de la Bulgarie est impossible.

C'est là le cercle vicieux dans lequel on se débat actuellement.

Il provient, comme on voit, de la divergence des points de vue russe et turc.

Quelque difficile que soit la solution du dilemme: « Sans la guerre, pas d'évacuation. Avec la guerre, pas de Congrès! » les grandes puissances sont tellement unanimes et sincères dans leur désir pacifique que l'on compte sur une issue favorable des questions pendantes.

Berlin, 20 juin.  
Les travaux du Congrès avancent lentement. Le prince de Bismark se montre très-contrarié de ces lenteurs et fait tout son possible pour activer les travaux.

Il est certain qu'aucun incident fâcheux n'est survenu; mais les points en discussion sont nombreux; chaque délégué veut parler sur chaque point, et les séances durent moins de deux heures.

Dans la séance d'hier, aucune décision n'a été prise sur les frontières de la Bulgarie méridionale.

L'admission de la Grèce a été acceptée en principe, mais avec des conditions restrictives encore inconnues.

Les délégués helléniques acceptent ces conditions si elles répondent à la dignité de la Grèce, État indépendant, et si le rôle offert aux délégués dans le Congrès leur permet de défendre les intérêts helléniques.

S'ils sont appelés à la barre du Congrès pour donner simplement des explications et se retirer immédiatement après, on croit savoir qu'ils n'accepteront pas.

La question de la Bessarabie n'est pas encore venue devant le Congrès, mais elle a été l'objet de discussions particulières.

Un point est à peu près arrêté, c'est que la Roumanie conservera la partie de la Bessarabie longeant le Danube depuis Reni jusqu'à la mer, afin que la Russie ne commande pas le Danube.

Mais les Roumains paraissent toujours disposés à repousser tout échange. Le bruit a couru que M. Brătianu et Cogolniceanu devaient quitter Berlin. C'est inexact.

Ils comptent rester à Berlin jusqu'à la fin du Congrès. Le Congrès ne s'est pas encore occupé de l'annexion d'autres États que la Grèce.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Les conseils généraux de tous les départements se réuniront le lundi 19 août prochain, pour tenir leur seconde session ordinaire.

### LA FÊTE-DIEU.

Dans différentes localités où les processions de la Fête-Dieu auront lieu dimanche prochain, l'autorité, à la requête des parquets, a fait connaître, par voies d'affiches, que le fait de couper une procession en marche de manière à interrompre la cérémonie, tombait sous l'application des dispositions de l'art. 264 du Code pénal. — Les parquets ont enfin reconnu la nécessité de

faire respecter les cérémonies du culte que tant de républicains se disposaient à braver.

A Tours, depuis mercredi, on s'occupe activement de la construction du reposoir appuyé sur la tour Charlemagne. On dit que les processions de la Fête-Dieu seront particulièrement belles cette année.

### LIGNE DE POITIERS-SAUMUR.

La Compagnie des chemins de fer de la Vendée commencera son service d'été lundi prochain 24 juin.

A la gare de Saumur, les trains partant actuellement à 6 h. 20 et à 4 h. 15 du matin, partiront 5 minutes plus tard.

Le train partant de Poitiers pour Saumur à midi 30, partira à midi 45.

En outre, les jours de marchés et de foires à Saumur, il partira un train de Saumur pour Montreuil-Bellay à 5 h. 45 du soir.

*Le Coudray-Macouard.* — Un journalier de cette commune, le sieur René Poupard, âgé de 38 ans, a été trouvé, lundi dernier, noyé dans le Thouet, à environ 450 mètres de son domicile.

### COURSES D'ANGERS.

Nous rappelons à nos lecteurs que les Courses d'Angers auront lieu après-demain dimanche 23 et mardi 25 juin, sur l'hippodrome d'Eventard.

Tous les journaux reproduisent les lignes suivantes:

« Les nouvelles relatives aux récoltes nous arrivent fort mauvaises de tous les points du territoire.

» L'humidité a fait disparaître l'oidium dans plusieurs contrées viticoles.

» Le phylloxera a pris des développements nouveaux pendant le mois de mai dernier, et les taches phylloxérées s'élargissent avec une rapidité désolante dans les régions infestées.

» Les blés, si beaux cet hiver, souffrent gravement du manque de chaleur et de la persistance des pluies. Le pied est jaune, l'épiage s'accomplit très-mal, et les épis ne vaudront pas moitié de ce qu'on avait espéré.

» Quant aux prairies artificielles, ce qu'on coupe ne peut être ni fané ni séché, faute de soleil; ce qu'on ne coupe pas menace de pourrir sur pied dans l'humidité.

Espérons que le soleil et la chaleur vont atténuer le mal causé par la pluie des dernières semaines.

*Grand voyage en vélocipède.* — Lundi, sont descendus à l'Hôtel de l'Europe, à Poitiers, quatre amateurs vélocipédistes, dont deux de Montauban et deux de Bordeaux, qui se proposent de traverser la France sur leur monture mécanique, et de se rendre, les uns à Bruxelles, les autres à Londres.

Bien entendu, ceux-ci quitteront leur vélocipède à leur arrivée à Calais, et ne se remettront en selle qu'à la sortie du bateau.

Parls de Bordeaux samedi, nos quatre voyageurs, contrariés par le mauvais temps, n'ont pu arriver que lundi matin, à onze heures, à Poitiers, après avoir séjourné deux heures à Couhé.

Ils sont repartis dans l'après-midi pour Tours, où ils sont arrivés lundi soir à 8 heures. Ils comptaient être à Paris mercredi, à midi.

Détail curieux: ces jeunes gens, fils d'industriels, ont construit eux-mêmes les gigantesques vélocipèdes qu'ils montent avec une agilité surprenante.

Ils se proposent d'opérer leur retour par les mêmes moyens de locomotion.

## SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS

rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

## REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIÈRE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, rigueurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie.

(consomption), darts, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dérèglement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalés-cière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

Cure N° 76,448 : Depuis cinq ans, je souffrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. Je n'hésite pas à vous certifier que votre Revalés-cière m'a sauvé la vie. — ERNEST CATTÉ, musicien au 65<sup>e</sup> de ligne, Verdun. — Darts : M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55 ans), toute guérison était impossible, a été totalement guéri des darts par l'usage de la Revalés-cière. — N° 49,811 : M<sup>me</sup> Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnie, asthme, toux, flatulences, spasmes et nausées. — Cure n° 56,935 : Barr (Bas-Rhin), 4 juin. — Monsieur, La Revalés-cière Du Barry a agi sur moi merveilleusement; mes forces reviennent et une nouvelle vie m'anime, comme celle de la jeunesse; mon appétit, qui pendant plusieurs années a été nul, est redevenu admirable, et un catarrhe et névralgie à la tête, qui depuis quarante ans s'étaient fixés à l'état chronique, ne me tourmentent plus. — DAVID RUFFY, propriétaire. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalés-cière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalés-cière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; CONDRAUD; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVÊQUE, négociant, rue Plantagenet; BRÉHAULT-DELAGÈRE. — Bauge, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M<sup>me</sup> BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 63, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉTY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C<sup>o</sup>, Limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver, 22 octobre 1877

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 15 — —		4 — 30 — soir.	
1 — 30 — —		9 — 7 — —	
7 — 40 — —		11 — 41 — —	

  

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.		9 h. 40 m. matin.	
10 — 45 — —		3 — 10 — —	
12 — 30 — —		7 — 39 — —	
6 — 15 — —		11 — 20 — —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 20 JUIN 1878.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	75	40		Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	875			Canal de Suez	770		
4 1/2 %	105	25	20	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	672	50	2 50	Crédit Mobilier esp.	332	50	
5 %	112	42	25	Crédit Mobilier	177	50		Société autrichienne	363		50
Obligations du Trésor, t. payé.	510		07	Crédit foncier d'Autriche	447	50		OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	337	50		Charentes, 500 fr. t. p.	75			Orléans	337		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	510			Est	667	50	1 25	Paris-Lyon-Méditerranée	352	15	
1865, 4 %	526			Paris-Lyon-Méditerranée	1660			Est	343		
1869, 3 %	407	50	3 75	Midi	837	50	1 25	Nord	359	50	
1871, 3 %	403			Orléans	1400			Ouest	355		
1875, 4 %	505		50	Nord	1150		2 50	Midi	351	50	
1876, 4 %	504		50	Ouest	735		2 50	Charentes	271	50	
Banque de France	3300			Vendée, 500 fr. t. p.				Vendée			
Comptoir d'escompte	740			Compagnie parisienne du Gaz	1360			Canal de Suez	353		
Crédit agricole, 300 f. p.	535			C. gén. Transatlantique	540						
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	350										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

GARE DE SAUMUR

(Service d'été, 13 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
0 — 45 — —	(s'arrête à Angers).
9 — 1 — —	omnibus-mixte.
1 — 25 — —	soir, —
4 — 10 — —	express, —
7 — 15 — —	omnibus, —
10 — 37 — —	(s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURNAI.

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 31 — —	omnibus, —
9 — 40 — —	express, —
12 — 40 — —	soir, —
4 — 44 — —	omnibus-mixte, —
10 — 48 — —	omnibus-mixte, —
10 — 48 — —	express-poste, —

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

MAISON DE MAÎTRE, JARDIN de 15 ares, parfaitement planté d'arbres fruitiers, avec quatre bassins; le tout clos de murs, situé rue des Pauvres et rue Verte, commune de Baigneux. S'adresser audit M<sup>e</sup> CLOUARD.

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**BELLE MAISON**

Située à Saumur, rue d'Orléans, n° 73.

Six chambres à coucher avec cabinets, cour, remise, écurie et vastes servitudes.

S'adresser, pour visiter l'immeuble, à M<sup>e</sup> CLOUARD, et, pour traiter, à M. LEBOU, propriétaire à Doué, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD. (310)

Etudes de M<sup>e</sup> ROUSSE, notaire à Martigné-Briand, Et de M<sup>e</sup> LORIOU DE BARNY, notaire à Angers.

**A LOUER**

Pour entrer en jouissance de suite,

**UN TRÈS-JOLI**

**PETIT CHATEAU**

Situé à trente-deux kilomètres d'Angers, près d'une station de chemin de fer et d'un établissement d'eaux minérales, et comprenant : cuisine, office, salle à manger, salon, billard, bibliothèque, huit chambres à coucher; le tout très-bien meublé; différentes servitudes, jardin et une magnifique pièce d'eau parfaitement empoisonnée.

Droit à une très-belle chasse.

Pour visiter les lieux, s'adresser à M<sup>e</sup> ROUSSE, et, pour traiter, s'adresser, soit audit M<sup>e</sup> ROUSSE, soit à M<sup>e</sup> LORIOU DE BARNY. (316)

Etude de M<sup>e</sup> ROUSSE, notaire à Martigné-Briand.

**VENTE MOBILIÈRE**

Le dimanche 30 juin 1878, à midi.

M<sup>e</sup> ROUSSE, notaire à Martigné-Briand, procédera à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, des meubles meublants et objets mobiliers appartenant à M. Edmond-Félix Besson, ancien notaire à Martigné.

**On vendra notamment :**

Une voiture, dite américaine, presque neuve, douze couverts d'argent, quantité de très-beau linge, vin en fût et en bouteilles.

La vente se fera au comptant, plus cinq pour cent. (324)

Etude de M<sup>e</sup> GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay.

**VENTE MOBILIÈRE**

Pour cause de changement de domicile.

Le dimanche 23 juin 1878, à midi précis, il sera, par le ministère de M<sup>e</sup> Galbrun, notaire à Montreuil-Bellay, procédé, en la demeure de M. Félix Besson, à la vente aux enchères publiques de meubles et objets mobiliers lui appartenant.

**On vendra :**

Deux lits complets, buffets, console, batterie de cuisine, tables, chaises, vin blanc en bouteilles et en fûts et autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0.

UNE MAISON DE COMMERCE demande un teneur de livres et un apprenti.

S'adresser au bureau du journal.

Un propriétaire des environs de Saumur demande un domestique sachant panser les chevaux.

S'adresser au bureau du journal.

18, Rue Beaurepaire, à Saumur.

**L. LE BRAS, BANQUIER**

Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs, sans bordereau ni classement.

Ordres de Bourse, 4 fr. 25 par 1,000 francs.

Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

**CHANGEMENT DE DOMICILE**

**M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> RIBAUT**

MARCHANDE DE MEUBLES NEUFS ET D'OCCASION

A transféré son magasin place du Petit-Thouars.

LOCATION DE MEUBLES EN TOUS GENRES.

UNE PERSONNE se propose pour donner des leçons de dessin, pastel et peinture sur soie, chez elle ou à domicile.

S'adresser au bureau du journal.

**CHANGEMENT DE DOMICILE**

**DESCHAMPS**

PLATRIER,

Ancien ouvrier de la maison Sartoris.

Informe sa clientèle qu'il a transféré son domicile et ses magasins rue des Boires, 24, en face de l'Hospice. (272)

**VIN DE PROPRIÉTAIRE.**

Garanti naturel et non plâtré.

L'expédition franco de fût, de régie et de port, mes Saint-Georges, Langlade et Bordeaux, vieux, pesant environ 11 degrés, à des prix variant, suivant destination, entre 100 et 130 francs, ainsi que mon excellent vin de table, du dom. Saint-Louis, pesant environ 9°, entre 60 et 90 francs la pièce de 225 litres. — M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Hyp. THOMAS, propriétaire à BAZIERS. (96)

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1872; Paris, 1867 et 1855; Londres, 1862, etc.

**BANDAGES HERNIAIRES**

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> LARDEUX, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

**PRIX MODÉRÉS.**

**FABRIQUE DE GRILLAGES EN TOUS GENRES.**

**FANT**

Rue Saint-Nicolas, 20, Saumur.

Volières, Poulaiers, Faisanderies, Espaliers, depuis 35 centimes le mètre, Parcs à moutons, Tambours à poissons, Chenils pour chiens, Corbeilles et Entourages pour jardins, Grillages pour vitraux d'églises, Cribles en grillage et en fer tourné.

**PRIX TRÈS-MODÉRÉS.**

NOTA. — Vente de Fil de fer du Berry pour vignes, depuis 60 fr. les 100 kil.

**VÉSICATOIRE ET PAPIER D'ALBESPEYRES**

Les SEULS EMPLOYÉS dans les HOPIAUX MILITAIRES

Le VÉSICATOIRE D'ALBESPEYRES produit la vésication en 8 ou 10 heures, son action est prompte et sûre.

Le véritable vésicatoire d'Albepespyres porte, sur son côté vert, la signature d'ALBESPEYRES.

Le PAPIER D'ALBESPEYRES est recommandé depuis 60 ans par les sommités médicales, comme étant la meilleure préparation pour panser les vésicatoires, qui rendent de si utiles services dans les maladies chroniques des enfants et des vieillards.

Chaque boîte de papier est enveloppée dans un prospectus commençant par ces mots :

PAPIER ÉPISPASTIQUE D'ALBESPEYRES

**ANTI-ASTHMATIQUES**

De B<sup>m</sup> BARRAL

Le Papier et les Cigarettes Anti-Asthmatiques de B<sup>m</sup> BARRAL sont recommandés par les Médecins pour combattre l'Asthme, la Bronchite, le Catarrhe pulmonaire, ainsi que l'Oppression qui accompagne la plupart des maladies des voies respiratoires.

**LES CAPSULES DE RAQUIN**

Approuvées et recommandées par l'Académie de Médecine de Paris

GUÉRISSENT SANS FATIGUER L'ESTOMAC

Les CAPSULES au COPAHU de RAQUIN guérissent les maladies secrètes.

Les CAPSULES à la TÉRÉBENTHINE de RAQUIN guérissent les catarrhes pulmonaire, intestinal, vésical.

Les CAPSULES au GOUDRON de RAQUIN guérissent les rhumes, les bronchites et les laryngites chroniques; même dans la Phthisie pulmonaire, ces Capsules constituent un palliatif d'une utilité incontestable.

EST Imitation ou Contrefaçon

Les vraies Capsules de Raquin, sont vendues dans un flacon portant, sur son enveloppe extérieure, l'étiquette ci-contre.

En vente chez tous les libraires :

**LES CHRONIQUES SAUMUROISES**

Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12.

**ÉTUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU**

ET LES

ETABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR

Par le même auteur.

Pour paraître prochainement :

**LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'EQUITATION CIVILE**

ET

**DE L'ÉCOLE D'EQUITATION MILITAIRE**

DE LA VILLE DE SAUMUR (1893 à 1830)

Par le même.

Saumur, imprimerie de P. GODET.